

Projet de poste aux Outardes à 315-735 kV et lignes de raccordement à 735 kV

LE BAPE INFORME LA POPULATION LE 10 MAI À BAIE-COMEAU

Québec, le 12 avril 2011 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient une séance d'information sur le *Projet de poste aux Outardes à 315-735 kV et lignes de raccordement à 735 kV* par Hydro-Québec TransÉnergie. Cette séance à laquelle participera le promoteur sera animée par une représentante du BAPE et aura lieu le **mardi 10 mai, à compter de 19 h 30, à la salle des Chevaliers de Colomb – secteur Marquette, 10, avenue Roméo-Vézina à Baie-Comeau**. L'objet de la séance d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information s'inscrit dans le mandat que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet. La période d'information et de consultation du dossier par le public débute aujourd'hui et se terminera le 27 mai 2011.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 27 mai 2011, ces documents peuvent être consultés dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque Alice-Lane, 6, rue Radisson, Baie-Comeau ;
- Conseil des Innus de Pessamit, Bureau politique, 4, rue Metsheteu, Betsiamites.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que sur le site Web du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Le promoteur du projet, Hydro-Québec TransÉnergie, projette la construction d'un nouveau poste de sectionnement à 315-735 kV, le poste aux Outardes, lequel serait situé sur le territoire non organisé de Rivière-aux-Outardes de la MRC de Manicouagan. Le projet comprend aussi le réaménagement de deux lignes à 735 kV et la construction d'un nouveau tronçon d'environ cinq kilomètres qui servirait à raccorder le poste aux Outardes projeté au poste Micoua. Une emprise de 305 mètres de largeur est prévue pour le passage des lignes entre les postes aux Outardes et Micoua. Le démantèlement de quelques pylônes existants est également prévu. L'espace pour la construction future d'une troisième ligne à 735 kV serait réservé dans cette emprise.

Selon le promoteur, le projet permettrait d'assurer l'exploitation sécuritaire du réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie et son développement. Plus précisément, la construction du poste aux Outardes vise à répondre à la croissance de la demande en électricité et à l'expansion du parc de production en permettant des transits de puissance accrus à partir des futures centrales, ou de l'installation de nouveaux groupes dans des centrales existantes sur la Côte-Nord et dans le nord du Québec. Le coût global du projet est estimé à 188,7 M\$ et le promoteur prévoit la mise en service du poste et des lignes pour 2014.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Parmi les principaux impacts identifiés par le promoteur, on note, pour le milieu humain, les impacts résiduels qui découleraient principalement des travaux de construction, lesquels pourraient toucher temporairement les activités traditionnelles de chasse des autochtones. Des mesures d'atténuation courantes et particulières, notamment celle d'éviter de réaliser les travaux durant les périodes où le secteur est le plus utilisé par la communauté innue, seraient mises en œuvre. Les impacts sur le milieu naturel seraient liés au déboisement et à la perte de milieux humides. Afin de les atténuer le plus possible, Hydro-Québec appliquerait une série de mesures courantes pendant le déboisement. Par ailleurs, le poste aux Outardes serait construit en milieu forestier, à plus de deux kilomètres de tout chalet ou résidence.

LA DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE

C'est durant cette période d'information de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 27 mai 2011, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et indépendant qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique. Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Louise Bourdages, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 532 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : outardes-poste-ligne@bape.gouv.qc.ca.